

Cont@ct n°3 du 1er octobre 2016

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

EDITO

L'UFOLEP, deux tentations et une ambition ?

Citant Georges BELBENOIT, président de l'UFOLEP au milieu des années 70, Pierre CHEVALIER nous rappelait, dans le complément à son rapport d'activités de l'assemblée générale de Port Leucate, les deux tentations entre lesquelles notre mouvement a paru toujours balancer : la tentation d'une fédération sportive qui concentre tous ses efforts à la préparation et à l'organisation de compétitions et la tentation d'un mouvement sportif, secteur de la ligue de l'enseignement, pour qui le sport ne se réduit pas à la simple pratique sportive et à la course à la performance.

Nous avons fait le choix aujourd'hui d'identifier ces deux « tentations », de les nommer et de créer deux vice-présidences : Sport Education **et** Sport et Société. L'ambition, c'est, bien sûr de concilier ces deux ... vocations avec un drôle de retour de l'histoire. En effet, une division « cellulaire » vieille de 80 ans conduisit la Ligue de l'enseignement à « structurer » un secteur sportif dans le cadre de son ambition à peser sur la société et nous structurons aujourd'hui un secteur Société au côté de notre secteur Sportif...

La structuration d'un pôle "Sport et société" au côté d'un champ "Sport Education" témoigne de la montée en puissance et d'un changement d'échelle des actions indexées "socio sport" et des nouvelles modalités d'interventions et d'organisation des comités, des associations, des élus et des professionnels dans leur engagement associatif, politique et social.

Ces deux pôles caractérisent les deux vocations historiques de l'UFOLEP au service d'une même ambition. Leur nouvel équilibre construit une identité qu'il convient de mieux affirmer et de mieux communiquer pour peser sur les enjeux de société, être reconnu comme un acteur social et sportif majeur, renforcer les comités UFOLEP et développer leur capacité à fédérer.

Des questions, n'en doutons pas, au cœur du rassemblement des journées des 21 et 22 octobre prochain à Saint OUEN.

Natacha Mouton-Levrey
Elue, vice-présidente Sport Education

Henri Quatrefages
Elu, vice-président Sport Société

DOSSIERS TRANSVERSAUX

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



RENCONTRES THEMATIQUES TERRITORIALES UFOLEP CITOYENS DU SPORT

Comme nous avons pu vous l'annoncer à plusieurs reprises, l'UFOLEP s'est engagée à mettre en place **12 rencontres thématiques territoriales en s'appuyant sur la nouvelle géographie régionale**. Cette initiative s'inscrit dans une double préoccupation :

- honorer notre contribution, au plan Citoyens du Sport qui a fait l'objet d'une convention d'objectifs spécifique avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.
- positionner notre fédération comme un acteur majeur du développement des activités physiques et sportives pour tous les publics et entrainer dans une mobilisation active toutes les parties prenantes ; cette série de R.T.T. participant à la préparation et à l'installation de la Plateforme d'Expertise pour la Participation dans le Sport (PEPS) dont les Universités européennes du sport doivent devenir des étapes visibles et reconnues.

Ces RTT doivent être l'occasion de **réunir et valoriser des témoignages du réseau, de nourrir des partenariats institutionnels et d'interpeller universitaires et parlementaires** pour faire évoluer ensemble les politiques publiques en faveur des APS pour tous les publics.

Retrouvez [le cahier des charges, la fiche candidature ainsi que la fiche bilan](#) utiles à l'élaboration d'un projet, nécessairement construit dans le dialogue entre le comité régional et un ou plusieurs comités départementaux.

Le dossier de candidature doit être renvoyé à l'UFOLEP NATIONALE

(mchaumond.laligue@ufolep-usep.fr) **pour le 20 octobre dernier délai**

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.

Formation IARD 2016/2017

Vous trouverez [dans ce lien](#) le dossier d'inscription à la formation IARD 2016/2017. Nous vous rappelons que la présence à toutes les sessions est obligatoire. **La date limite d'inscription est fixée au 14 novembre 2016.**

Mise à jour statutaire

Vous trouverez [dans ce lien](#) la fiche de mise à jour statutaire pour ce nouvel exercice. Ce document est à nous retourner complété même s'il n'y a aucun changement au sein de votre Fédération.

Date de validité d'un chèque bancaire

Attention, les chèques bancaires ont désormais une période de validité limitée à 6 mois. Il convient donc de nous transmettre le plus rapidement possible les règlements qui transitent par votre Fédération.

Assemblées générales de l'APAC et de la MAC - Réponses aux questions écrites posées

Vous trouverez dans les Informations générales les questions écrites posées par quelques Fédérations et les réponses apportées lors des Assemblées générales de l'APAC et de la MAC.

La tacite reconduction

Retrouvez [dans ce lien](#) le Com'apac Flash de septembre 2015 dont les dispositions sont applicables pour ce nouvel exercice.

La réforme du certificat médical

La réforme du certificat médical fait l'objet de nombreuses interrogations de la part des associations sportives. Retrouvez dans le lien des Informations générales ci-contre les nouvelles dispositions légales.

C.I.P. / M.E.E. / C.A.P. annuelle / A.C.V et A.S.E. annualisée

Retrouvez dans le lien des Informations spéciales ci-contre différentes informations quant à la gestion de ces contrats.

au Sommaire de ce mois de septembre 2016

INFORMATIONS

GENERALES

Formation IARD 2016/2017

Mise à jour statutaire

[Organisation de l'APAC](#)

[Nationale](#)

Date de validité d'un chèque bancaire

Virement bancaire

Site internet : de bonnes

résolutions pour cette nouvelle saison...

Assemblées générales de

l'APAC et de la MAC -

Réponses aux questions

écrites posées

INFORMATIONS SPECIALES

La tacite reconduction

La réforme du certificat médical

Complémentaire Individuelle

de Personnes - C.I.P.

Multirisque Etablissements d'Enseignement - M.E.E.

C.A.P. annuelle

Régularisation A.C.V./A.S.E. annualisée

La déclaration de sinistre

L'assistance juridique

PREVENTION - CONSEILS

Trajet scolaire : à pied, à vélo ou en scooter

MISE A JOUR DU GUIDE DE

LA DELEGATION

DEPARTEMENTALE

La déclaration de sinistre

De nouveaux imprimés sont en cours depuis plusieurs années. Malgré cela, le Service Sinistres continue à recevoir d'anciens imprimés. Leur utilisation génère donc des demandes de précisions complémentaires qui pourraient être évitées avec les nouveaux formulaires. N'hésitez pas à envoyer les nouveaux documents à vos associations.

Pour mémoire, l'imprimé est téléchargeable sur le site de l'APAC (documents/gestion des sinistres) ou peut être commandé en version papier depuis le site également (documents/commander).

MISE A JOUR DES REPERTOIRES DES DOCUMENTS APAC ET

LIGAP : les documents vous sont transmis par courrier, en version papier



Paris, le 08/04/2016

Nos Réf : MR/BB/378

À l'attention des :
Président(e)s des Comités
départementaux et régionaux
Délégué(e)s départementaux(ales)
et régionaux(ales), CTS, ARD

☎ 01 43 58 97 69 bbeau.r.laligue@ufolep-usep.fr

Objet : Accompagnement des comités

Cher(e)s Ami(e)s,

Dans le cadre de la Vie du Réseau et de l'Accompagnement des Comités (VRAC), quatre dispositifs complémentaires restent à votre disposition pour la saison 2015/2016 :

- Aide à la création d'emploi,
- Suivi longitudinal,
- Dispositif expérimental d'accompagnement,
- **Accompagnement des comités.**

Dans le cadre de ce dernier dispositif, le GT VRAC propose de vous accompagner à **tout moment** et **sur toute problématique** correspondant à des besoins spécifiques précisément identifiés, à la seule condition que cette sollicitation soit formalisée par l'envoi de la **fiche de demande d'accompagnement** jointe à ce courrier.

A la réception de votre demande d'accompagnement, le GT VRAC, **lors de la réunion suivant la réception de votre fiche**, en fera l'étude, élaborera les préconisations qui lui paraissent adaptées à la situation, organisera le suivi du dossier et reviendra vers vous.

Remarque : dans le cas de situations présentant un caractère d'urgence, ces modalités d'intervention pourront être modifiées.

Espérant que ce dispositif sera en mesure d'apporter une nouvelle plus-value à notre relation, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG
Secrétaire générale en charge du dossier VRAC

Benoît BEAUR
Chef de mission VRAC

P.J : fiche de demande d'accompagnement



Accompagnement des comités

Fiche de demande à adresser à
bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr

Identification du COMITE

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL

Identification du porteur de la demande d'accompagnement

NOM :

Prénom :

Statut :

Objet de la demande d'accompagnement

.....
.....
.....
.....
.....



Explicitation de la demande d'accompagnement : constats, description du contexte, causes, arguments...

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date : / / 201..

Signature du porteur :

Cachet du comité



Nos Réf : PhM/MR/BB/007

Paris, le 7/04/2016

À l'attention des :
Président(e)s des comités
départementaux et régionaux
Délégué(e)s départementaux(ales) et
régionaux(ales), CTS et ARD

☎ 01 43 58 97 60 bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr

Objet : Dispositif d'accompagnement à la création d'emploi 2016

Cher(e)s Ami(e)s,

Nous entamons la quatrième saison pour ce dispositif d'accompagnement à l'emploi, dans l'intention de poursuivre l'effort fédéral sur cet axe « professionnalisation » en essayant de prendre toujours plus en compte les **besoins** réels des comités.

Concrètement, pour l'année 2016, le dispositif reste ouvert à tous les comités, départementaux et régionaux et cela pour tout type de création d'emploi.

L'accompagnement proposé s'appuiera sur les mêmes modalités que celles de 2015, à savoir le respect des principes généraux suivants :

- à chaque création d'emploi correspondra un type d'accompagnement individualisé : aide financière, et (ou) suivi du salarié, et (ou) formation, et (ou) conseil, et (ou) ingénierie, et (ou) mise en réseau ;
- trois catégories d'emploi seront différenciées :
 - agent administratif,
 - animateur sportif,
 - délégué, chef de projet, chargé de mission ;
- les demandes d'accompagnement visant à recruter une personne éloignée du marché de l'emploi depuis au moins 6 mois et (ou) issue des territoires prioritaires et (ou) amenée à exercer une mission visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive seront priorisées et bénéficieront d'un accompagnement complémentaire en lien avec les partenariats institutionnels en cours.
- cette aide individualisée sera déterminée à partir de l'étude objective de la situation du comité et, si nécessaire, d'un entretien entre l'échelon national et les responsables du comité concerné ;
- l'accompagnement sera contractualisé à travers une convention fixant un certain nombre d'exigences et de contraintes pour les signataires ;
- l'aide apportée pourra s'étaler sur plusieurs années en fonction des spécificités de l'emploi créé ;

La demande d'accompagnement pour la création d'emploi dans une association pourra être prise en compte selon deux cas :

- la création d'un emploi, salarié par le comité, mis à disposition d'une association. Cette demande sera traitée selon les critères présentés ci-dessus,





- la création d'un emploi par et au sein d'une association. Celle-ci ne sera cependant pas éligible à l'accompagnement financier. La demande devra être présentée par le comité départemental.

Caractéristiques de la mise en œuvre :

- les demandes seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée ;
- les comités candidats devront prendre contact avec Benoit BEAUR, chef de mission VRAC, pour obtenir le dossier adéquat ;
- ils recevront ensuite un dossier de « demande d'accompagnement à l'emploi » qu'il leur conviendra de renseigner intégralement et de retourner à l'échelon national ;

Remarque : un accompagnement est possible pour renseigner le dossier.

- le reste de la démarche sera de l'initiative nationale avec, éventuellement, un entretien permettant d'affiner les aspects contractuels, puis la proposition d'engagement réciproque à travers une convention signée par les deux échelons ;
- les aides financières seront accordées dans le respect des limites budgétaires fixées par le comité directeur national. Lorsque ce budget sera atteint, il n'y aura plus d'accompagnement, tout au moins financier, jusqu'à nouvel ordre.

Remarque : toutefois, les dossiers éligibles arrivés après le dépassement de l'enveloppe budgétaire pourront éventuellement être pris en compte en fin d'année 2016 en fonction des possibilités budgétaires liées au résultat de l'exercice en cours.

Enfin, il est important de noter que les comités régionaux ou départementaux pourront déposer un **dossier mutualisé** prenant en compte l'ensemble des demandes de création d'emploi de leurs comités départementaux ou associations. Ils seront alors considérés comme « têtes de réseau » et seront valorisés par l'échelon national en tant que tel.

Dans l'attente de votre éventuelle prise de contact, toute demande d'information complémentaire pouvant être adressée à bbeauur.laligue@ufolep-usep.fr, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG
Secrétaire générale de l'UFOLEP

Philippe MACHU
Président de l'UFOLEP

Copie : CD - DTN

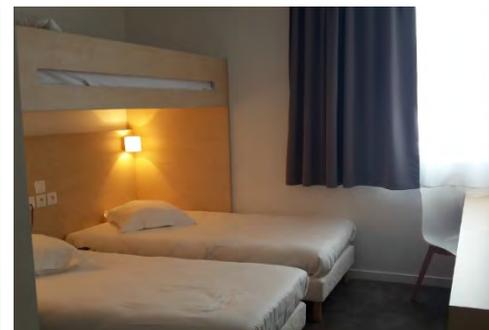
MODALITES PRATIQUES et FORMULAIRE D'INSCRIPTION
- RASSEMBLEMENT ELU(E)S ET PROFESSIONNEL(LE)S COMITES UFOLEP -
vendredi 21 et samedi 22 octobre 2016

CISP Paris-Saint-Ouen
65 rue Docteur Bauer
93400 SAINT-OUEN

Veillez remplir le [FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#) avant le 12 octobre 2016

(formulaire/personne)

RAPPEL : L'échelon national prendra en charge 2 personnes par département et par région



ITINÉRAIRES EN TRANSPORTS EN COMMUN – DE NOUVEAUX ITINERAIRES PROPOSES SUITE AU MAIL DU 22/09, DE LA GARE MONTPARNASSE, GARE DE L'EST, GARE DU NORD (EN BUS : PERMET MOINS DE CHANGEMENTS DONC PLUS PRATIQUE SI VOUS ETES CHARGES !)

DE : GARE MONTPARNASSE

METRO ligne 13 direction Saint-Denis-Université - **Arrêt : Mairie de St Ouen**

[Puis : trajet à pied du métro Mairie de St-Ouen jusqu'au CISP](#)

Ou

METRO ligne 4 direction Porte de Clignancourt - **Arrêt : Porte de Clignancourt**

puis BUS 166 (arrêt à 2 min à pied de la sortie Porte de Clignancourt) – **Arrêt : Godillot**

[Puis : trajet à pied en 2 min jusqu'au CISP](#)

25 - 35 min environ

DE : GARE SAINT-LAZARE

METRO ligne 13 direction Saint-Denis-Université - **Arrêt : Mairie de St-Ouen**

[Puis : trajet à pied du métro Mairie de St-Ouen jusqu'au CISP](#)

25 min environ

DE : GARE DE L'EST

METRO ligne 4 direction Porte de Clignancourt - **Arrêt : Barbès Rochechouart**

puis METRO ligne 2 direction porte Dauphine - **Arrêt : Place de Clichy**

puis METRO ligne 13 direction Saint-Denis-Université - **Arrêt : Mairie de St-Ouen**

[Puis : trajet à pied du métro Mairie de St-Ouen jusqu'au CISP](#)

Ou

METRO ligne 4 direction Porte de Clignancourt - **Arrêt : Porte de Clignancourt**

puis BUS 166 (arrêt à 2 min à pied de la sortie Porte de Clignancourt) – **Arrêt : Godillot**

[Puis : trajet à pied en 2 min jusqu'au CISP](#)

25-35 min environ

DE : GARE DU NORD

METRO ligne 4 direction Porte de Clignancourt - **Arrêt : Barbès Rochechouart**

puis METRO ligne 2 direction Porte Dauphine - **Arrêt : Place de Clichy**

puis METRO ligne 13 direction Saint-Denis-Université - **Arrêt : Mairie de St-Ouen**

[Puis : trajet à pied du métro Mairie de St-Ouen jusqu'au CISP](#)

Ou

METRO ligne 4 direction Porte de Clignancourt - **Arrêt : Porte de Clignancourt**

puis BUS 166 (arrêt à 2 min à pied de la sortie Porte de Clignancourt) – **Arrêt : Godillot**

[Puis : trajet à pied en 2 min jusqu'au CISP](#)

Cont@ct n°3 du 1^{er} octobre 2016

MODALITES PRATIQUES et FORMULAIRE D'INSCRIPTION
- RASSEMBLEMENT ELU(E)S ET PROFESSIONNEL(LE)S COMITES UFOLEP -
vendredi 21 et samedi 22 octobre 2016

25-35 min environ

DE : GARE DE LYON

METRO ligne 14 direction Saint Lazare - **Arrêt : Saint Lazare**

puis METRO ligne 13 direction Saint-Denis-Université - **Arrêt : Mairie de St Ouen**

[Puis : trajet à pied du métro Mairie de St-Ouen jusqu'au CISP](#)

40 min environ

DE : GARE DE BERCY

METRO ligne 14 direction Saint Lazare - **Arrêt : Saint Lazare**

puis METRO ligne 13 direction Saint-Denis-Université - **Arrêt : Mairie de St-Ouen**

[Puis : trajet à pied du métro Mairie de St-Ouen jusqu'au CISP](#)

40 min environ

En cas de soucis sur place – contactez Agathe VRIGNAUD : 07.82.88.95.14 ou Nicolas ARMAND : 06.27.10.37.15

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Communication

UFOLEP 28

Nouvelle adresse postale :

04 Impasse du Quercy
28110 LUCE

UFOLEP 32

Nouvelle boite mail de la délégation : ufolep32@gmail.com

UFOLEP 54

Nouvelle boite mail de la délégation : Julie.thomassin@ligue54.org
+ Nouveau numéro de téléphone : 03.83.92.56.10



Ouverture des inscriptions aux 7èmes Rencontres Nationales de l'EEDD

Les 7èmes rencontres nationales de l'Education à l'environnement et au développement durable organisée par la Ligue de l'enseignement et les Francas se tiendront **du 8 au 10 Novembre 2016** au centre Le Soleil de Jade à Préfailles (44).

[INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 24 OCTOBRE !](#)

Sur le site d'inscription en ligne, vous retrouverez le programme, les ateliers et sorties et les conditions d'inscriptions.

A cette occasion se déroulera également la **formation des cuisiniers des centres CED**. Cette année « les territoires » sont la thématique centrale de ce rassemblement. L'UFOLEP animera un atelier sur les mobilités actives. Au cours de cet atelier nous aurons l'éclairage de Frédéric Héran, *économiste et urbaniste, maître de conférence à l'Université de Lille 1* ainsi que des témoignages d'associations.



Maillots	3XS	XXS	XS	S	M	L	XL	2XL	3XL	TTL QTY	51-200pcs	10- 50pcs
Maillot manches courtes été Coolmax (1er choix)										0	15 €	17 €
Maillot manches courtes été Coolmax avec finition lycra aux manches										0	16 €	19 €
Maillot manches courtes été " Pro Light " , bandes découpe Laser aux manches et à la taille										0	25 €	28 €
Maillot manches courtes été " Pro Light " , Dame , bandes découpe Laser aux manches et à la taille										0	26 €	28 €
Maillot sans manche été Coolmax										0	16 €	18 €
Maillot manches longues été Coolmax										0	19 €	21 €
Maillot polaire manches longues (mi-saison)										0	20 €	23 €
Maillot VTT Descente / Freeride / Enduro/BMX manches longues										0	16 €	19 €
Maillot VTT Descente / Freeride / Enduro/BMX <u>manches courtes</u>										0	15 €	18 €
Cuissards												
Cuissard à bretelles peau Coolmax 3 épaisseurs (1er choix)										0	18 €	19 €
Cuissard à bretelles avec finition lycra Peau Gel										0	19 €	22 €
Cuissard à bretelles été " Pro Light " , bandes découpe laser, Peau Gel Confort +										0	26 €	28 €
Cuissard sans bretelles peau Coolmax 3 épaisseurs										0	18 €	19 €
Cuissard à bretelles Dame " Pro Light " ,bandes découpe laser, Peau Gel Confort +										0	26 €	28 €
Cuissard sans bretelles Dame " Pro Light " ,bandes découpe laser, Peau Gel Confort +										0	22 €	25 €
Corsaire été " Pro Light " Peau Gel Confort +										0	26 €	29 €
Collant long thermique à bretelles " Pro Light " Peau Gel Confort +										0	35 €	37 €
Combinaison												
Combinaison été manches courtes " Pro Light " , bandes découpe laser, Peau soft Chrono										0	58 €	60 €
Combinaison été manches longues " Pro Light " ,bandes découpe laser, Peau soft Chrono										0	60 €	65 €
Gilets et vestes thermique												
Gilet coupe-vent (avec 3 poches arrière)										0	18 €	19 €
Veste coupe-vent (avec 3 poches arrière)										0	27 €	29 €
Veste thermique hiver										0	35 €	37 €
Triathlon												
Tri Top Homme (2 poches arrière)										0	18 €	19 €
Tri Top Dame (1 poche zippée arrière)										0	18 €	23 €
Tri Short Homme , bandes découpe laser , (1 petite poche sur le côté droit)										0	18 €	20 €
Tri Short Dame , bandes découpe laser , (1 petite poche sur le côté droit)										0	18 €	20 €
Combinaison Trifonction Homme , (2 poches arrière)										0	30 €	39 €
Combinaison Trifonction Dame , bandes découpe laser , (2 poches arrière)										0	30 €	39 €
Combinaison Trifonction Homme avec manches , bandes découpe laser , (1 poche arrière)										0	56 €	59 €
Running												
Tee-shirt										0	17 €	18 €
Gants (minimum de commande 25paires , design basé sur nos exemples de designs mais avec vos couleurs et le marquage du nom de votre club)												
Gants courts été										0	9 €	10 €
Gants long été vtt (également peut être utilisé en mi-saison pour la route)										0	14 €	15 €
Casquette (Minimun 25 pièces , design basé sur nos exemples de designs mais avec vos couleurs et le marquage du nom de votre club)												
Casquette cycliste (Taille unique)											6 €	7 €
Jambières / Manchettes (Tissu noir avec marquage du nom de votre club en version logo réfléchissant , forfait création logo 50€ pour la première réalisation)												
Jambières polaire										0	11 €	13 €
Manchettes polaire										0	9 €	11 €

* Noter que nos tarifs sont tout inclus , pas de frais de maquette et nombre de couleurs illimitées , seulement les frais de livraison a additionner .
 * Un frais de maquette de 79€ ht est appliqué si la quantité totale des articles commandés est inférieur à 20 pièces ,
 * Option poche arrière supplémentaire avec zipp + 1 € HT (Sauf collection " Pro Light " déjà inclus .
 * Couleur Fluo + 2,5 € ht par article

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 10

CARREFOUR DES TECHNIQUES DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Conserver ses compétences en matière de gestes techniques aux premiers secours

Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

Éléments de contenus

- LVA
- PLS
- RCP
- .../...

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (matin)	20 personnes	Toulouse – Nevers Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31) - 1^{er} juin 2016 à Nevers (58)

Le 16 novembre 2016 à Paris (75)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcscarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 11

FORMATION DES FORMATEURS D'INITIATEURS

Objectifs de formation

- Être capable de former des initiateurs « prévention/initiation » sur son territoire

Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

Éléments de contenus

- Le programme de formation
- Les outils techniques et pédagogiques
- L'animation

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (après-midi) Module mis en place à la suite de la ½ journées sur les carrefours techniques (module 2)	20 personnes	Toulouse Nevers Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
 Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31) - 1^{er} juin 2016 à Nevers (58)
Le 16 novembre 2016 à Paris (75)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtechetformateurinitiateursecurisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 18

FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	24 personnes maxi. (par session)	Toulouse – Fougères-sur-Bièvre – Paris – Val-de-Marne – Lyon ou Bron – Montpellier

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
 Mauricette LEMAITRE – Isabelle COLLAVET - Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre 6 journées de formation réparties durant les périodes suivantes :

- Le 27 juin 2016 (Toulouse)
- Le 6 octobre 2016 (Fougères-sur-Bièvre -41)
- Le 19 octobre 2016 (Paris (75))
- Le 9 novembre 2016 (Val-de-Marne - 94)
- Le 16 novembre 2016 (Lyon ou Bron - 69)
- Le 30 novembre 2016 à Montpellier)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 20

LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPÉCIFIQUES AUX PRATIQUES SPORTIVES

Objectifs

- Comprendre l'interaction des mécanismes juridiques du droit civile et sportif analysant ainsi les obligations juridiques pesant sur les différents acteurs du monde sportif
- Analyser la sanction en cas de non-respect de la procédure de souscription du contrat d'assurance

Public visé

Nouveaux délégués et délégué N+1 et +2 des comités départementaux UFOLEP

Éléments de contenus

- La législation spécifique en matière sportive (Code du sport et code civil)
- Les différentes garanties en matière de responsabilité civile, de protection des locaux et du matériel utilisé
- Le risque sportif : une garantie spécifique

Durée	Effectif	Lieu
2 journées	20 personnes	Paris

Intervenants

- ✓ Nicolas ARMAND : Inspecteur – DTN Adjoint UFOLEP
- ✓ Jean-Pierre NEMIROVSKI – Consultant Assurance (NEXFORMA)

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

24 et 25 novembre 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 17

MAÎTRISER ET SUIVRE LA COMPTABILITÉ D'UNE ASSOCIATION

Objectifs de formation

- Être capable de construire, de gérer et de suivre le budget de son comité

Public visé

- Trésoriers et/ou professionnels des comités en charge du budget

Éléments de contenus

- Plan comptable
- Règlement financier
- Montage des dossiers / budget

Durée	Effectif	Lieu
2 journées	20 personnes	Paris

Intervenants

- ✓ Francis ROBIN-LEROY : Cadre comptable

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Les 26 et 27 octobre 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html>

Les outils « Éduquer c'est prévenir ! » sont disponibles

"Éduquer c'est prévenir !" ce sont des programmes éducatifs et pédagogiques clefs en main pour sensibiliser et prévenir des risques dans le cadre familial, scolaire ou périscolaire.

L'objectif ? Créer chez les plus jeunes une culture de la responsabilisation à travers des initiations éducatives telles que la prévention des risques domestiques, la prévention canicule, le "savoir-rouler", ...

L'Équipe Pédagogique Nationale et le pôle formation vous propose de vous doter de ces outils complémentaires aux dispositifs sportifs et citoyens de l'UFOLEP.

4 THEMATIQUES - 5 INITIATIONS

Chaque pack thématique est composé :

- de jeux éducatifs (puzzles, dominos, memorys...)
- d'un triptyque pédagogique
- d'affiches et flyers
- de guide d'intervention pédagogique

L'ensemble des initiations se retrouvent dans le **PACK COMPLET** pour 150 € TTC

De plus, bénéficiez de l'opération " 0 € Frais de port " pour toute commande avant le 14/10/2016

ROLL-UP DÉDIÉ

Vous avez également la possibilité de compléter votre kit d'outils avec le **roll-up "Éduquer c'est prévenir !"**.

Tarif négocié à 112,8 € TTC (frais de port inclus)

Avec l'opération " 0 € Frais de port ", vous bénéficiez de votre roll-up à 94,8 € TTC pour toute commande avant le 07/10/2016.

[>>> DEMANDEZ VOS OUTILS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE <<<](#)

POUR COMMUNIQUER SUR CE DISPOSITIF

Vous disposez de différents outils pour promouvoir ce dispositif notamment auprès de structures partenaires >> Téléchargez le [KIT COMM](#)

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

Nous vous communiquons le tableau récapitulatif, mis à jour, des 11 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2016) toutes les fiches de présentation de ces formations, intégrant les liens pour les inscriptions en ligne (*au bas de la page de chaque module*).

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan_de_formation_FCF_2016_-V17-4-10-16.pdf

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt vos pré-inscriptions et/ou inscriptions. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur auprès de leur OPCA = UNIFORMATION.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE UFOLEP – 2016

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfreyclagemoniteursecurisme.html	Formateurs PSC, titulaires du BNMP3/PAE3/PICFPSC (24 personnes maxi par session)	06/10/2016 19/10/2016 09/11/2016 16/11/2016 30/11/2016	Fougères-s/B. Paris Val-de-Marne Lyon ou Bron Montpellier	150 €	- - 10/10/2016 17/10/2016 28/11/2016
17	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html	Trésoriers et/ou professionnels des comités (20 personnes)	26-27 octobre 2016	Paris	300 €	07/10/2016
4	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdecouvrimaitrisercontextepolitiquesportifs.html	Élus et cadres UFOLEP (20 personnes)	Octobre/Novembre 2016 (2 jours)	Paris	150 €	
19	Les outils « Sport et biodiversité » à l'UFOLEP http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsportetbiodiversite.html	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable (6 à 12 personnes)	9 novembre 2016	Paris	150 €	07/10/2016
10 + 11	Carrefour des techniques de secourisme + Formation des formateurs d'initiateurs http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html	Formateurs PSC diplômés d'État (20 personnes)	16 novembre 2016	Paris	100 €	14/10/2016

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
20	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques sportives http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html	Délégués et cadres départementaux (20 personnes)	24 et 25 novembre 2016	Paris	300 €	24/10/2016
16	Levée de fonds / Réseaux / Partenaires / Lobbying http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	Novembre 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
7	Maîtriser sa communication – Optimiser ses soutiens http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	Dernier trimestre 2016 Mars 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
8	Sport - Santé http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcsportsante.html	Élus, bénévoles et professionnels des comités (35 personnes)	Formation reportée 14 et 15 mars 2016	Paris	300 €	
15	Parkinson http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcparkinson.html	Professionnels / Élus / Bénévoles (animateurs – cadres...) (15 personnes)	Dernier trimestre 2016 Juin 2016 (2 jours)	Paris	300 €	

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

BF1 A - Activités cyclistes (VTT)
Les 23 octobre et 19-20-26 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes (VTT) - BF1 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	TC : 23 octobre 2016 – SPE : 19-20 et 26 novembre 2016 (95)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) (16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la vie de son association (fonctionnement, projets...) - connaître son comité départemental (fonctionnement, actions...) - élaborer, programmer et animer en toute sécurité des séances pour les différents publics
Contenus de formation	<p><u>Tronc Commun</u> : Connaissance du mouvement associatif et UFOLEP. Pédagogie et Sécurité de la pratique : Sciences biologiques, règlement et règles de sécurité. <u>Spécifique VTT</u> : Technique et pédagogie, réglementation, sécurité et environnement</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Brochure  Livret de Formation pour ceux qui en possèdent un  Tenue sportive (+ VTT + casque)
Responsable administratif	Jocelyne LOQUIEN
Responsable formation	Dominique GILLES
Formateur (s)	TC : Jocelyne LOQUIEN, Dominique GILLES, Thierry KLING, Christopher CHERON, Jean-Michel MARIN Spécifique : Guillaume et Nicolas CHRISTIEN, Nicolas VAUCHELLES, Perrine CHRISTIEN
Coût par stagiaire	60 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Val d'Oise 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE</p> <p> 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95</p> <p> loquien.ufolep@ligue95.com</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : 15 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Val d'Oise », dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2016-2017

BF2 O - Gymnastique artistique
Les 11-12-13 novembre et 4 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	BF2O complet - Gymnastique (GAF)
Dates du stage	<ul style="list-style-type: none">  Vendredi 11 et dimanche 13 novembre 2016, de 10h00 à 16h00  Samedi 12 novembre 2016, de 9h00 à 18h00 (Tronc Commun)  Dimanche 4 décembre 2016, de 10h00 à 16h00 (examen)
Lieu du stage	Salle Marcel Rivière – Maison de l'Enseignement - Impasse du château 77000 La Rochette
Public et Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">  Avoir une licence UFOLEP 2016/2017 Avoir + de 16 ans  Être titulaire du BF10 de base ou du BF10 complet  Avoir jugé au moins une fois en compétition officielle au cours de la saison 2015/2016
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être titulaire du Brevet Fédéral UFOLEP « BF2O Gymnastique » : Selon les résultats obtenus à l'examen, cette formation permet de juger aux niveaux 4, 5, 6, 7 et 8 (BF2O complet) ou aux niveaux 5, 6, 7 et 8 (BF2O de base)  Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Mouvement associatif et sportif - Animation pédagogique - Sécurité de la pratique  Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	DOQUOY Audrey
Formateurs	DIDIER Julia – DOQUOY Audrey
Coût par stagiaire	<p>40 €</p> <p>Les stagiaires devront prévoir leurs repas ; un réfrigérateur et une micro-onde seront mis à disposition. Pas de restauration le soir. Pas d'hébergement</p>
Inscriptions / Informations	<p>Date limite d'inscription : Jeudi 3 novembre 2016</p> <ul style="list-style-type: none">  À envoyer à votre Comité Départemental qui validera et transmettra à :  UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 La Rochette:  contact@ufolep77.org  01.64.87.12.62
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  1 fiche d'inscription téléchargeable sur le site www.cd.ufolep.org/seineetmarne  2 photos (une à coller sur la fiche d'inscription, une pour le livret de formation)
Règlement	À l'issue de la formation, une facture sera adressée directement à votre association

BF10 spécifique - GYMNASTIQUE (F)
Les 22-23 octobre - 19 novembre - 4 décembre 2016 et 8 janvier 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GYMNASTIQUE (F) - BF10 spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Samedi 22 octobre (9h) au dimanche 23 octobre 2016 (18h) à Salbris (41) Samedi 19 novembre 2016 de 14h à 18h à l'UFOLEP 37 (Jugement vidéo) Dimanche 4 décembre 2016 à St-Avertin (37) (Jugement blanc & recyclage lors de la rencontre interclubs) Dimanche 8 janvier 2017 de 10h à 13h à l'UFOLEP 37 (Examen)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 14 ans minimum) -  Avoir validé sa période probatoire et avoir validé le Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir Juge niveau 6, 7 et 8 (connaissance de la brochure)  Être capable de s'intégrer à une équipe de juges dans l'association.
Volume et Contenus de formation	<p>Durée : 20 heures</p> <ul style="list-style-type: none">  UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Référente de la formation	Sophie WALTER
Formateur	S. WALTER – S. DELON – F. BONNET – N. HERVET – A. BERTRAND
Coût par stagiaire	70,10 € (repas et hébergement compris au CRJS de SALBRIS)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 9 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »  photocopie de la licence 2016-2017

BF2O option 3 - Gymnastique (F)
Les 23 octobre et 19 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique (F) - BF2O option 3
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 23/10/2016 (9h/15h) et le 19/11/2016 (14h/21h) à Pontoise (95)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (saison 2016/2017) et avoir 18 ans minimum ✚ Être titulaire du BF2O base minimum (<i>formation et réinvestissement</i>)
Objectifs	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'intervenir au sein d'une équipe de formation - de gérer un projet d'épreuve dans l'association, département, région - Juger du niveau 8 au niveau 4 en compétition.
Contenus de formation	<p>Durée : 10 heures</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Brochure ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation pour ceux qui en possèdent un ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Jocelyne LOQUIEN
Responsable formation	Christopher CHERON
Formateur (s)	Christine GUILLEMIN, Elodie DELIVRY, Christopher CHERON
Coût par stagiaire	40 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Val d'Oise 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE</p> <p>☎ 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95</p> <p>✉ loquien.ufolep@ligue95.com</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : 3 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Val d'Oise »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2016-2017

**BF20 - GYMNASTIQUE (F)
Les 22 et 23 octobre 2017**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GYMNASTIQUE (F) - BF20 spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Samedi 22 octobre (9h) au dimanche 23 octobre 2016 (18h) à Salbris (41)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 16 ans minimum)  Être titulaire du BF10 Gymnastique artistique  Avoir participé au Tronc commun (BF2)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir Juge niveau 4, 5, 6, 7, et 8 (connaissance de la brochure)  Être capable de juger en compétition pour son association à son niveau de pratique
Volume et Contenus de formation	<p>Durée : 18 heures</p> <ul style="list-style-type: none">  UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Référente de la formation	Sophie WALTER
Formateur	S. WALTER – S. DELON – F. BONNET – N. HERVET – A. BERTRAND
Coût par stagiaire	70,10 € (repas et hébergement compris au CRJS de SALBRIS)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 9 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »  photocopie de la licence 2016-2017

**BF1O complet - Gymnastique artistique
Du 30 octobre au 4 décembre 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique (GAF) – BF1O Complet
Dates du stage	<ul style="list-style-type: none">  Dimanche 30 octobre, lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre 2016, de 10h à 17h  Mercredi 2 novembre 2016, de 9h00 à 12h30  Dimanche 4 décembre 2016, de 10h00 à 16h00 (examen)
Lieu du stage	Salle Marcel Rivière - Maison de l'Enseignement - Impasse du château - 77000 La Rochette
Public	<ul style="list-style-type: none">  Avoir une licence UFOLEP 2016/2017 et avoir + de 14 ans  Avoir lu la brochure gymnastique GAF  Avoir réalisé une période probatoire (en effectuant un stage d'au moins 20 heures au sein de l'association) ou justifier d'une expérience associative
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être titulaire du Brevet Fédéral UFOLEP « BF1O Gymnastique » : selon les résultats obtenus à l'examen, cette formation permet de juger aux niveaux 6, 7 et 8 (BF1O complet) ou aux niveaux 7 et 8 (BF1O de base)  Être capable de s'intégrer à une équipe de juges dans l'association.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Mouvement associatif et sportif - Animation pédagogique - Sécurité de la pratique  Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	DOQUOY Audrey audreyvaillant@hotmail.fr
Formatrices	DOQUOY Audrey – KOTOWSKI Sabrina – LETOURNEAU Rachel
Coût par stagiaire	<p>50 €</p> <p>Les stagiaires devront prévoir leurs repas ; un réfrigérateur et une micro-onde seront mis à disposition. Pas de restauration le soir. Pas d'hébergement</p>
Inscriptions / Informations	<p>Date limite d'inscription : Lundi 10 octobre 2016</p> <ul style="list-style-type: none">  A envoyer à votre Comité Départemental qui validera et transmettra à : UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 La Rochette:  contact@ufolep77.org  01.64.87.12.62
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  1 fiche d'inscription téléchargeable sur le site www.cd.ufolep.org/seineetmarne  2 photos (une à coller sur la fiche d'inscription, une pour le livret de formation)  la fiche « période probatoire » (fiche à renvoyer complétée et signée par le/la Président/Présidente de l'association et le/la tuteur/tutrice du stagiaire au sein de l'association)
Règlement	À l'issue de la formation, une facture sera adressée directement à votre association

BF10 spécifique - GYMNASTIQUE (M)
Les 19-20 novembre – 3-4 décembre 2016 et 8 janvier 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GYMNASTIQUE (M) - BF10 spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Samedi 19 novembre 2016 de 16h à 19h - Dimanche 20 novembre 2016 de 10h à 18h Samedi 3 décembre 2016 de 16h à 19h - Dimanche 4 décembre 2016 de 10h à 18h Dimanche 8 janvier 2017 de 14h à 17h (Examen) A l'UFOLEP 37 (10 avenue de la République - 37300 JOUE LES TOURS)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 14 ans minimum) -  Avoir validé sa période probatoire et avoir validé le Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir Juge sur les parcours  Être capable de s'intégrer à une équipe de juges dans l'association.
Volume et Contenus de formation	<p><u>Durée : 20 heures</u></p> <ul style="list-style-type: none">  UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Référente de la formation	Sophie WALTER
Formateur	Alice BERTRAND
Coût par stagiaire	15 € (hors repas, prévoir pique-nique si besoin)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>10 novembre 2016</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »  photocopie de la licence 2016-2017

BF1 A - Gymnastique
Du 23 au 26 octobre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique - BF1 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	TC : 23 octobre - SPE : 24 au 26 octobre 2016 à Pontoise (95)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) (avoir 14 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la vie de son association (fonctionnement, projets...) - connaître son comité départemental (fonctionnement, actions...) - élaborer, programmer et animer en toute sécurité des séances pour les différents publics (du N8 au N6 ou loisirs).
Contenus de formation	<p><u>Tronc Commun</u> : Connaissance du mouvement associatif et UFOLEP. Pédagogie et Sécurité de la pratique : Sciences biologiques, règlement et règles de sécurité. <u>Spécifique gymnastique</u> : Technique et pédagogie, réglementation, sécurité et environnement</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Brochure - Documentation personnelle  Livret de Formation (pour ceux qui en possèdent un)  Tenue sportive
Responsable administratif	Jocelyne LOQUIEN
Responsable formation	Jocelyne LOQUIEN
Formateur (s)	Jocelyne LOQUIEN – Christopher CHERON – Jean-Michel MARIN – Thierry KLING
Coût par stagiaire	60 € (20 € TC – 40 € SPE)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Val d'Oise 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE</p> <p> 01 30 31 89 38 - Fax : 01 30 32 97 95</p> <p> loquien.ufolep@lique95.com</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>10 octobre 2016</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque (libellé à l'ordre de « UFOLEP Val d'Oise ») dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2016-2017

BF10 - Gymnastique
Les 23-29-30 octobre, 20 novembre et 4 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique - BF1 O complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	TC : 23 octobre – SPE : 29-30 octobre (en hébergement à Cergy) et 20 novembre et 4 décembre 2016 (à Beauchamp)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) (avoir 14 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'intégrer à une équipe de juges dans l'association, - juger du niveau 8 au niveau 6 en compétition.
Contenus de formation	<p><u>Tronc Commun</u> : Mouvement associatif et connaissance du Mouvement UFOLEP, pédagogie et sécurité de la pratique (sciences biologiques et règles de sécurité).</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Brochure - Documentation personnelle  Livret de Formation (pour ceux qui en possèdent un)  Tenue sportive
Responsable administratif	Jocelyne LOQUIEN
Responsable formation	Christopher CHERON
Formateur (s)	Christine GUILLEMIN - Christopher CHERON - Jean-Michel MARIN - Isabelle D'HAUSSY - Isabelle PRUDENT - Jocelyne LOQUIEN
Coût par stagiaire	90 € avec Tronc Commun – 70 Spécifique uniquement (repas, nuit, activités inclus)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Val d'Oise 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE</p> <p> 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95</p> <p> loquien.ufolep@ligue95.com</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : 10 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Val d'Oise », dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2016-2017

BF2O - Gymnastique
Les 29-30 octobre, 20 novembre et 4 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique - BF2 O complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	TC + SPE : 29-30 octobre 2016 (hébergement à Cergy) et les 20 novembre et 4 décembre 2016 à Beauchamp (95)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) (avoir 16 ans minimum)  Être titulaire du BF1O de base minimum (<i>formation et réinvestissement</i>)
Objectifs	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intervenir dans une équipe de formation - gérer un projet d'épreuve dans l'association, le département ou la région - juger du niveau 8 au niveau 4 en compétition.
Contenus de formation	<p><u>Tronc Commun</u> : Mouvement associatif et sportif, animation, sécurité de la pratique (sciences biologiques et règles de sécurité).</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Brochure - Documentation personnelle  Livret de formation (pour ceux qui en possèdent un)  Tenue sportive
Responsable administratif	Jocelyne LOQUIEN
Responsable formation	Christopher CHERON
Formateur (s)	Elodie DELIVRY, Nadia BIASLI, Christopher CHERON
Coût par stagiaire	90 € (hébergement, repas, activités inclus)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Val d'Oise 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE</p> <p> 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95</p> <p> loquien.ufolep@ligue95.com</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>10 octobre 2016</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Val d'Oise », dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2016-2017

BF10 - Gymnastique Rythmique et Sportive
Les 15 et 16 octobre et les 4 et 5 février 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique Rythmique et Sportive – BF10
Date et lieu du stage	Les 15 et 16 octobre 2016 Et les 4 et 5 février 2017 au CREPS d'Aix-en-Provence (13)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP 2014/2015 (14 ans minimum) ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du Brevet Fédéral 1er degré Officiel ✚ Devenir juge, tenir le rôle d'officiel et expliquer ses interventions
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>Tronc Commun</u> : Connaissance du mouvement associatif et sportif, pédagogie et sécurité de la pratique. ✚ <u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes, documentation personnelle ✚ Livret de formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Prudence DUGAS
Formateur	
Coût par stagiaire	30 € (sans repas) - 60 € (avec repas)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p>☎ 04 91 42 28 60 ✉ ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 8 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ dossier d'inscription (téléchargeable sur www.ufolepaca.fr) ✚ 1 chèque (libellé à l'ordre de « UFOLEP PACA ») ✚ photocopie de la licence 2016-2017 ✚ une photo d'identité

**GYMNASTIQUE – APPROFONDISSEMENT
Du 20 au 22 octobre 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique – Approfondissement (N7 à N5)
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 20 octobre à 9h00 au 22 octobre 2016 à 18h00 CRJS Salbris - 100, avenue de Belleville - 41300 SALBRIS
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Tout public
Objectifs	 Approfondissement gymnastique
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Tenue sportive
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Sophie WALTER
Formateur	Sophie WALTER + 6
Coût par stagiaire	111 € repas et hébergement compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet :</p> <p>http://www.cr.ufolep.org/centre</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Val de Loire Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> 03 38 54 02 00</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 9 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre)  Un chèque d'un montant de 111 euros libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre Val de Loire  Une fiche sanitaire + Une attestation de sécurité sociale  photocopie de la licence 2016-2017

BF 1 A spécifique – Marche nordique
Les 26 et 27 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 26 novembre (9h) au dimanche 27 novembre (16h) au centre « La Peyrière » à St-Genies (24)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017) ✚ Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>) ✚ Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP ✚ Élaborer, programmer et animer en toute sécurité des séances pour différents publics
Contenus de formation	<p>16 heures de formation (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Tenue de sport
Responsable formation	Patrick MANS
Formateur	Patrick MANS
Coût par stagiaire	100 € (frais pédagogique - hébergement, restauration)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Dordogne 82 avenue Georges Pompidou – BP 80010 24001 PERIGUEUX Cedex</p> <p>☎ 05 53 02 44 15 ✉ ufolep@laligue24.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 18 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque libellé à 'ordre de « <i>UFOLEP Dordogne</i> ») dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2016-2017 ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF1A - SARBACANE
Les 25-26-27 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	SARBACANE - BF1A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 25-26-27 novembre 2016 à l'UFOLEP 41
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Sarbacane 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Tenue de sport et Matériel de tir ✚ Produits du terroir pour moment de convivialité
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Christine LEPINAY
Formateur	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
Coût par stagiaire	70 € repas compris, sans hébergement 100 € repas compris, avec hébergement
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>☒ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 3 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/) ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation) ✚ photocopie de la licence 2016-2017

BF1 A spécifique - Sports Mécaniques Moto
Les 5-6 et 19-20 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Mécaniques Moto - BF 1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 5-6 et 19-20 novembre 2016 UFOLEP - 81 chemin des Écureuils, 73000 Chambéry
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (saison 2016/2017) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire ✚ et avoir participé au Tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale ✚ Être capable de proposer des ateliers éducatifs
Contenus de formation	<p><u>UCC spécifiques moto :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ UC AS 1-A-4.1 : Technique et Pédagogie ✚ UC AS 1-A-4.2 : Législation ✚ UC AS 1-A-4.3 : Sécurité et Pratique ✚ UC AS 1-A-4.4 : Environnement
Documentation et matériel demandé	✚ Précisé dans la convocation
Responsable administratif	Angéline SALENTINY
Responsable formation	Jean-Claude BODEVIN
Formateur (s)	José ROIG – Christian LUQUET
Coût par stagiaire	150 € (<i>repas du midi mais sans l'hébergement</i>) 210 € (<i>avec l'hébergement et repas du midi</i>)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Savoie</p> <p>☎ 04 79 33 85 52</p> <p>✉ ufolep73@laligue.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 28 octobre 2016</p>

BF10 - TIR À L'ARC
Les 25-26-27 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF1 O
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 25-26-27 novembre 2016 à l'UFOLEP 41
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 16 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir officiel 1^{er} degré en Tir à l'arc ✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département ou la région
Contenus de formation	<p><u>Durée : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Tenue de sport et Matériel de tir ✚ Produits du terroir pour moment de convivialité
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Christine LEPINAY
Formateurs	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
Coût par stagiaire	70 € repas compris, sans hébergement 100 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>3 novembre 2016</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/) ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation) ✚ photocopie de la licence 2016-2017

BF1A - TIR À L'ARC
Les 25, 26 et 27 novembre 2016 et 27, 28 et 29 janvier 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF1A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 25-26-27 novembre 2016 et 27-28-29 janvier 2017 à l'UFOLEP 41
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Tir à l'arc 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région. Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Durée : 30 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Tenue de sport et Matériel de tir ✚ Produits du terroir pour moment de convivialité
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Christine LEPINAY
Formateur	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
Coût par stagiaire	130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 3 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/) ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation) ✚ photocopie de la licence 2016-2017

BF2A - TIR À L'ARC
Les 25-26-27 novembre 2016 et 27-28-29 janvier 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF2A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 25-26-27 novembre 2016 et 27-28-29 janvier 2017 à l'UFOLEP 41
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et 18 ans minimum ✚ Être titulaire du BF1A
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Tir à l'arc 2^{ème} degré ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région. Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Tenue de sport et Matériel de tir ✚ Produits du terroir pour moment de convivialité
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Christine LEPINAY
Formateur	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
Coût par stagiaire	130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 3 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/) ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation) ✚ photocopie de la licence 2016-2017

**BF1O spécifique – Tir à l'arc / sarbacane
Le 5 novembre 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tir à l'arc / Sarbacane – BF1O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 5 novembre 2016 à Sainte-Tulle (04)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) – Avoir 18 ans ✚ Avoir validé la Période probatoire de 20 h ✚ Avoir participé à un Tronc commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable de gérer un concours ✚ Règles de sécurité ✚ Connaître les règlements
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie de la discipline ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Livret de formation ✚ Tenue de sport
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Alain GAUDEFROY
Formateurs	Jean-Luc CAILTEUX
Coût par stagiaire	40 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p>☎ 04 91 42 28 60 ✉ ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 21 octobre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ dossier d'inscription (téléchargeable sur www.ufolepaca.fr) ✚ 1 chèque (libellé à l'ordre de « UFOLEP PACA ») ✚ photocopie de la licence 2016-2017 ✚ une photo d'identité

TRONC COMMUN (BF 1)
Le 26 novembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le samedi 26 novembre 2016 au CREPS d'Aix-en-Provence (13)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2016-2017)  Avoir réalisé la période probatoire de 20h au sein de son association
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Place de la Fédération dans le mouvement sportif  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Livret de formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Charles-Baptiste AGOSTINI
Formateur	Gérard FIORENTINO
Coût par stagiaire	40 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60  ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 12 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  dossier d'inscription (téléchargeable sur www.ufolepaca.fr)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> »  photocopie de la licence 2016-2017

SPORT ET SOCIÉTÉ

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



**Associations et structures UFOLEP, l'avenir est à nous !
Le "sport pour tous" se connecte à l'EUROPE !**

Remplissez ce questionnaire (<https://lc.cx/4HKQ>), et faites partie de la première base de donnée collaborative européenne du Sport Pour Tous et mettez en avant vos besoins pour bénéficier de ressources volontaires et multiculturelles !

>>>> [http://www.ive-experienced.eu/projet Erasmus +](http://www.ive-experienced.eu/projet%20Erasmus%20) <<<<

ACTEURS DE CITOYENNETÉ

DANS LES SECTEURS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

*Guide méthodologique à l'usage des formateurs aux diplômes
professionnels et non professionnels du sport et de l'animation*



Téléchargez le guide du Ministère :
["Acteurs de citoyenneté dans les secteurs du sport et de l'animation"](#)

SPORT ET EDUCATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

2^{ème} RASSEMBLEMENT NATIONAL UFOLEP AIKIDO



Un Rassemblement national Aikido UFOLEP est prévu les 15 & 16 octobre 2016 à Vendôme (41).

Les pratiquants et animateurs licenciés UFOLEP d'une école d'Aikido affiliée à l'UFOLEP pourront participer.

L'objectif du rassemblement est de proposer :

- *Des échanges de pratiques entre les différentes écoles*
- *De la mise en réseau des référents techniques*
- *De la préparation d'actions de formation et partage / appropriation des outils.*

Pour les frais de restauration et d'inscriptions, veuillez vous référer à la plaquette en lien hypertexte : [plaquette](#)

Le formulaire d'inscription : [formulaire](#)

MODIFICATIONS ET PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME TECHNIQUE

M = Modification		MODIFICATIONS et PRECISIONS – SEPTEMBRE 2016	
Page	N°	nomination	Rectificatifs
9	M 328	Passage gymnique (PG)	<u>Ajouter au texte :</u> "un passage gymnique est composé [...] chorégraphiques, etc. sans passage au sol ni passage chorégraphique statique entre les sauts."
9	M 329	Poutre	<u>Modifier le texte :</u> "Les entrées numéros 22 (roue) et 26 (rondade flip) 49 (saut à l'ATR) peuvent valider l'exigence spécifique élément acrobatique."
10	M 330	Barres asymétriques	<u>Ajouter au texte</u> "Interdiction de modifier l'écartement des barres en cours d'enchaînement ou après une chute, autrement arrêt du jugement"
10	M 331	Barres asymétriques	<u>Ajouter au texte :</u> "Seul en niveau 8, la prise d'élan [...] ni dans la sortie par repoussé arrière à 0,10, ni pour les éléments n°69 et n°72"
14	M 332	Fautes	<u>Modifier le texte :</u> "Angle d'écart insuffisant (cf feuille annexe)"
15	M 333	FAUTES SPÉCIFIQUES AUX AGRÈS féminins Généralités	<u>Ajouter :</u> "Répétition d'un même élément plus de 2 fois => 1 pt chaque fois à partir du 3 ^{ème} "
15	M 334	Généralités	Pénalité pour double touche lors des séries/liasons => -0,5 et ES validée
16	M 335	FAUTES SPÉCIFIQUES Généralités	<u>Supprimer (doublet avec page 14) :</u> "Pénalisation pour élément de niveau supérieur (à partir du 2 ^{ème} élément)"
16	M 336	FAUTES SPÉCIFIQUES AUX AGRÈS MASCULINS Généralités	<u>Ajouter :</u> "Répétition d'un même élément plus de 2 fois de suite (ex : flip, flip, flip) => 0,2 chaque fois à partir du 3 ^{ème} "
Gymnastique Artistique Féminine			
25	M 337	Niveau 7 Barres asymétriques	<u>Modifier l'exigence IV par :</u> "IV - une sortie à 0,2 mini et/ou une entrée à 0,2 mini"
36	M 338	Barres asymétriques élément n°56	<u>Ajouter en élément n°56 :</u> "Bascule de l'appui à l'appui (bascule fixe) => valeur 0,5"
51	M 339	Élément n°63	<u>Ajouter l'élément n°63 :</u> "saut antéropostérieur avec ½ tour (180°) => valeur 0,5"
57	M 340	Éléments Silivas	Supprimer les éléments n°134 et n°136
Trampoline			
155	T-26	1.5	<u>Ajouter au texte :</u> "Les 5 trampolinistes de chaque catégorie, totalisant le meilleur score à l'issue des 2 livres (notes cumulées) participeront à la finale dans l'ordre du dernier au premier, suivant les résultats des qualifications. Dans les catégories où il y a un nombre important de compétiteurs en qualification, on pourra élargir le nombre de finalistes jusqu'à 7."
157	T-27	2.5	<u>Modifier le texte :</u> " Lors des finales nationales et du rassemblement jeunes, une assistance vidéo est mise en place, uniquement à disposition et sur demande du juge-arbitre." <u>et ajouter :</u> "La caméra doit être placée au milieu de l'estrade, centrée par rapport au trampoline, quand les conditions matérielles le permettent."
158	T-28	3.2.5	<u>Supprimer le texte</u> "• Double touche (les pieds tapent après dans le ventre ou le dos ou le assis),"
159	T-29	5.3	<u>Ajouter au texte :</u> "Les saltos quadruples réalisés [...] de 0,4 point de bonification. A partir d'une double rotation, les rotations longitudinales de 180° sont bonifiées de 0,1 point en position carpée ou tendue (ex : un barani out carpé = 0,9, un barani out carpé = 1,2)"
160	T-30	8	<u>Ajouter au texte :</u> "Les entraîneurs ne sont pas autorisés à : • faire des signes ou des appels, etc. aux trampolinistes pendant l'exercice. Cette interdiction s'étend à toute personne présente sur le plateau de compétition."
162	T-31	3.2.5	<u>Remplacer le texte :</u> "S'il y a un décalage supérieur à la hauteur de la hanche entre les 2 trampolinistes lors de l'entrée en toile." <u>par</u> "Si le premier trampoliniste est en phase montante (take-off), alors que le second est en phase descendante (landing) et que l'écart entre les deux trampolinistes dépasse une longueur de jambe."

PRESENTATION BAROMETRE DES SPORTS & LOISIRS DE NATURE

Lundi 19 septembre dernier s'est déroulé à Nantes le **forum des professionnels des sports et loisirs de nature** organisé par le Pôle Ressource National des Sports de Nature (PRNSN) et en parallèle au salon **Sport-Achat Nantes 2016**.

Cet événement a été l'occasion de présenter notamment le **1^{er} Baromètre des sports de loisirs et de nature**. Cette étude fait suite de nombreux travaux engagés par le Ministère des Sports et le PRNSN sur l'analyse des pratiques, des pratiquants et des tendances en matière de SDN.

Spécificité de ce "baromètre", pour la première fois, le Ministère s'est engagé dans une étude menée conjointement avec le secteur marchand, représenté par la **FIFAS** (Fédération française des industries sports et loisirs) et la **FPS** (Fédération professionnelle des entreprises du sport et loisirs); et accompagné des universités de Lyon et Brest.

Même si les résultats obtenus ne sont pas encore définitifs dans leur traitement, les premières données présentées montrent / confirment plusieurs tendances :

- D'une part, ce baromètre vient confirmer les dernières tendances perçues par nos indicateurs : notamment sur les questions de motivations d'accès : plaisir, bien être, rapprochement avec la nature et éloignement avec les valeurs de compétition.... mais davantage vivre des épreuves, se dépasser mais en équipe/collectif sans recherche de classement ou de titre D'autre part, le nombre de pratiquants déclarés (au moins une fois par an) : on passe de 25 M à 35 M et des activités comme la randonnée et la marche (15M de pratiquant) soit une progression de 10% tous les 2-3 ans !!!!
- la collaboration avec le "marchand" nous permet d'avoir plus de données sur les aspects économiques des pratiquants, de leurs motivations, de leurs modes de consommations, sur des typologies et des profils. Parmi les infos, l'émergence de nouvelles activités (tendances confirmées par les Chiffres d'affaires des structures commerciales) : Marche nordique, outdoor fitness, SUP, Trail; ...P11
- Autres données intéressantes : le top 10 des raisons de non pratique (p9) ... bien sur la question de l'accès pour tous au travers de la question économique doit nous interroger ...mais deux données retiennent notre attention : "Je ne connais personne avec qui pratiquer" et "les activités proposées sont inadaptées à mon niveau".... Comment s'emparer de ces problématiques ?
- dernier point : 32% des Français (15/70ans) soit 15M pratiquent une APS de nature / plein air RÉGULIÈREMENT (pour 3.5/ 4 M de licenciés en Fédérations SDN).... ce chiffre est toujours subjectif, mais à identifier comme un "indicateur d'appétence" !!

Pour finir, on peut espérer, la possibilité pour les Fédérations d'obtenir par le Pole des extractions plus fines afin d'alimenter nos travaux.

Vous trouverez cette présentation en lien hypertexte : [à télécharger](#)

COMMISSION NATIONALE SPORTIVE DE VOLLEY BALL SAISON 2016 – 2017

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,
Madame, Monsieur le Responsable départemental UFOLEP,
Madame, Monsieur,

Cette année encore la CNS Volley-ball, aidée par les clubs et comités départementaux, organise ses compétitions nationales :

- **Des rencontres tout au long de la saison**, les finales se déroulant, dans un lieu qui sera défini dans les prochaines semaines, les 3 et 4 juin 2017 :
 - Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin (Coupe Paul LELONG),
 - Coupe Nationale UFOLEP Excellence Féminine (Coupe Jean-Claude CASTELAIN),
 - Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin (Coupe Jean PIERME),
 - Coupe Nationale UFOLEP Excellence Masculine (Coupe Gaston DUBURCQ),
- **Des rassemblements ponctuels** en fin de saison :
 - Tournoi National 4x4 mixte, les 3 et 4 juin 2017, lieu à préciser,
 - Rassemblement National Jeunes, les 26 et 27 mai 2017, dans le Pas de Calais.

Les principaux objectifs de ces rencontres sont de permettre à nos licenciés de participer à une compétition d'envergure nationale, d'être les acteurs des grandes fêtes du volley-ball ufolepien que sont les finales, et de tenter d'ajouter leur ville ou village à la longue liste des précédents vainqueurs (voir le palmarès sur notre site).

Vous trouverez ci-joint les informations et formulaires concernant les Coupes Nationales ; les autres manifestations feront l'objet d'un autre courrier, courant décembre.

Par ailleurs, la CNS Volley-ball n'oublie pas le côté éducatif de son action et travaille sur un certain nombre de documents et de liens utiles aux animateurs et responsables associatifs.

Les efforts de communication se poursuivent avec les publications sur notre site internet et notre page facebook. Vous pouvez y trouver, sur l'un des informations de fond, sur l'autre les actualités les plus récentes.

Le **développement de notre pratique** passe par de telles compétitions, manifestations et moyens de communication ; c'est pourquoi la CNS Volley-ball vous prie, Madame, Monsieur, de bien **vouloir les promouvoir** dans votre club, dans votre département.

Avec nos remerciements,
Veuillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations sportives,

Pour la CNS Volley-ball,
José ROIG,
Responsable de la CNS VB.

<http://cns.ufolep.org/volley/>
<https://www.facebook.com/cns.volley/>
cns@ufolep-volley.org

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY BALL

SAISON 2016-2017

PRESENTATION

I - LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES 6x6 EN SALLE

Deux niveaux de pratique, pour permettre de participer à une compétition de son niveau :

- l'Honneur pour les équipes n'ayant que des joueurs licenciés seulement en UFOLEP,
- l'Excellence pour les équipes ayant participé aux phases finales de l'année précédente et pour celles ayant des joueurs à double licence (voir le règlement spécifique).

Ces compétitions sont ouvertes :

- aux équipes à **double appartenance** (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club ; ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.
- à des **équipes départementales** constituées de joueurs ou joueuses appartenant à plusieurs associations UFOLEP.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des **joueurs licenciés à la FFVB** dans une ou plusieurs autres associations aux conditions impératives suivantes :
 - les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national,
 - les joueurs doivent être désignés comme tels sur la feuille d'inscription.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

Les quatre compétitions sont dénommées ainsi :

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin : **Coupe Paul LELONG**,
- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin : **Coupe Jean PIERME**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine : **Coupe Jean-Claude CASTELAIN**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine : **Coupe Gaston DUBURCQ**.

Afin que le maximum d'associations UFOLEP participent à ces compétitions, ces coupes seront organisées en deux parties :

- une phase qualificative (de novembre en janvier),
- une phase éliminatoire (de janvier à avril).

La première phase se déroulera sous forme de poules interrégionales (3 zones géographiques définies ci-après, ou 2 selon le nombre d'équipes engagées). Les équipes qualifiées, selon leur classement et le nombre de qualifiés pour chaque zone, continueront la coupe nationale sous forme de match éliminatoire à chaque tour.

Les équipes non qualifiées pour la phase éliminatoire pourront participer à une coupe consolante ; l'organisation de ces consolantes est à discrétion des deux ou trois zones.

II – LES DATES

Phase qualificative :

- 13/11/2016, 27/11/2016, 11/12/2016,

Phase éliminatoire :

- 15/01/2017, 29/01/2017, 12/03/2017 et 26/03/2017,

Phase finale :

- les 3 et 4/06/2017 (lieu à préciser).

Les engagements (feuilles d'engagement, attestation sur l'honneur et composition des équipes), visés par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone :

AVANT LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2016.

Passée cette date, les demandes d'inscription ne seront pas prises en compte

Le montant des droits d'inscription, de **56 €** pour les coupes 6x6 adultes par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de l'UFOLEP.

IV – LES ZONES

Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre zone :

ZONE NORD :

- Alsace ; Lorraine ; Champagne-Ardenne ; Nord-Pas-de-Calais ; Picardie.
- Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves**
Croix de Mons
81 résidence Vauban A
59600 MAUBEUGE
03 27 39 41 61 - 06 31 86 01 06
cljylam@orange.fr

ZONES CENTRE ET SUD :

- Centre : Bretagne; Bourgogne ; Centre ; Île de France ; Limousin ; Normandie ; Pays de Loire ; Poitou-Charentes.
- Sud : Aquitaine ; Auvergne ; Corse ; Franche Comté ; Languedoc-Roussillon ; Midi-Pyrénées ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Rhône-Alpes.
- Responsable : **SARDA Philippe**
17 route de Graulhet
81150 MARSSAC SUR TARN
06 03 24 48 31
cnsarda@hotmail.com
- **feuille de match** pour les **zones centre/sud** à retourner à **cnsarda@hotmail.com**

Pour tous renseignements complémentaires :

- vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP : <http://cns.ufolep.org/volley>
- ou vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : **cns@ufolep-volley.org**

Les coordonnées de la délégation UFOLEP de votre département sont sur le site de l'UFOLEP nationale : **www.ufolep.org**

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY BALL SAISON 2016-2017 FEUILLE D'ENGAGEMENT

À remplir en un exemplaire par équipe
et à adresser au responsable de votre zone avant le samedi 15 octobre 2016.

COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL EN SALLE 6X6 ADULTE

Nom de la coupe :

Comité Départemental :

Titre de l'association :

N°d'affiliation à l'UFOLEP :

Nom du Responsable (majuscules) :

Adresse :

N° de téléphone dom : Travail : Portable :

Email (majuscules) :

Adresse de la salle :

Joindre dès l'inscription :

- pour la Coupe Paul LELONG et la Coupe Jean PIERME : une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la Fédération Française de Volleyball.
- pour les clubs UFOLEP ayant dans les équipes engagées dans les coupes excellences des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations (mais participant régulièrement avec le club aux compétitions départementales UFOLEP, voir règlement) : la liste de ces joueurs (au moyen de l'imprimé joint),
- pour tous : la composition de l'équipe au jour de l'inscription.

Je soussigné,..... Président de l'associationdéclare avoir pris connaissance du règlement de la coupe nationale ainsi, que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement de 56 € par chèque libellé au nom de : UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.

A le.....

Signature

Cachet du club

Cachet du Comité Départemental

Transmis au responsable de zone
Date

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY-BALL SAISON 2016-2017

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

ENGAGEMENT EN COUPE HONNEUR PIERME OU LELONG

Je, soussigné, Président de l'association

Certifie sur l'honneur que tous les joueurs (ses) de l'équipe engagée en Coupe PIERME ou LELONG (entourer la coupe concernée) sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à le
Signature

ENGAGEMENT EN COUPE EXCELLENCE DUBURCQ OU CASTELAIN

Rappel : cette liste ne concerne que les clubs évoluant en UFOLEP ayant des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations mais participant avec le club aux compétitions départementales UFOLEP. Aucun joueur ne pourra être rajouté à la liste après l'inscription.

ASSOCIATION UFOLEP :

NOM	PRENOM	CLUB FFVB	Niveau FFVB (...R2, R1)

Je, soussigné, Président de l'association

Certifie sur l'honneur que les joueurs(ses) ci-dessus désignés, répondent entièrement aux conditions impératives détaillées dans le règlement des Coupes Nationales.

Fait à Le
Signature

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY-BALL SAISON 2016-2017 RÈGLEMENT ADMINISTRATIF ET SPORTIF

La Commission Nationale Sportive de Volley-ball organise :

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin : **Coupe Paul LELONG**,
- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin : **Coupe Jean PIERME**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine : **Coupe Jean-Claude CASTELAIN**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine : **Coupe Gaston DUBURCQ**,
- Consolante Nationale UFOLEP Masculine,
- Consolante Nationale UFOLEP Féminine.

Les compétitions sont ouvertes **aux licenciés (es) adultes UFOLEP** et aux autres catégories sous certaines conditions (voir règlement médical UFOLEP).

Pour toutes les coupes :

- Les règles de jeu sont celles définies dans le règlement de la FIVB, édition 2015-2016,
- Les joueurs ou joueuses devront être licenciés 8 jours avant leur premier match,
- Les joueurs ou joueuses devront être licenciés avant le 1^{er} janvier de la saison en cours pour être qualifié pour les phases éliminatoires et finales,
- Tout joueur(se), pour participer à un match, devra figurer sur la fiche de composition de l'équipe fourni avec l'inscription et ne pourra pas jouer dans une autre équipe. Pour ajouter un nouveau joueur sur la liste, le responsable de l'équipe devra faire une demande 48h avant le match à la CNS VOLLEY-BALL (sur son email cns@ufolepvolley.org) qui lui enverra une confirmation de validation du joueur.
- Tout joueur(se) pourra intégrer une autre équipe dans son association (de même niveau, honneur ou excellence) seulement si son équipe initiale est éliminée de la compétition, s'il respecte les conditions de participation et après validation par le responsable de la zone.
- L'horaire de début des matchs prévu par CNSVB est fixé le dimanche entre 13h et 15h (sauf autre accord entre les deux équipes).

La commission nationale sportive de Volley-ball UFOLEP se réserve le droit de prendre toute décision au cours de l'année pour tout article non prévu par ce règlement.

**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin et Honneur Masculin :
Coupes Paul LELONG et Coupe Jean PIERME**

Ouvertes aux équipes d'associations et aux ententes entre 2 associations composées de **joueurs ou joueuses titulaires de la seule licence UFOLEP**.

Ouvertes à des équipes départementales constituées de joueurs ou joueuses, appartenant à plusieurs associations UFOLEP, titulaires de la **seule licence UFOLEP**.

3 joueurs maximums ayant participé aux phases finales de l'année précédente qui auraient changé, pour la saison, d'équipe de leur association ou muté dans une autre association (ou sélection départementale) peuvent faire partie d'une équipe participant à la coupe honneur.

Les responsables d'associations ou les délégué(e)s départementaux UFOLEP devront fournir au responsable de leur zone avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-ball, ainsi qu'une fiche reprenant les joueurs composant l'équipe.

A réception des feuilles de match des contrôles nominatifs seront effectués auprès de la FFVB.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

- Phase qualificative : de novembre à janvier.
Poules régionales ou inter-régionales composées par le responsable de zone.
- Phase éliminatoire : à partir de Janvier.
Formule coupe ou poule selon le nombre d'équipes engagées.
Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
4 équipes qualifiées (par coupe) une par zone minimum et un barragiste en fonction du nombre d'équipes engagées.
La CNSVB procédera, s'il y a lieu, à un tirage au sort dirigé de façon à ne pas opposer deux équipes de la même zone géographique pour les demi-finales.
Tout joueur ou joueuse **devra être présent et sur la feuille de match du samedi** pour pouvoir jouer **le dimanche**

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès des responsables de zone, après approbation de la délégation départementale.

**Coupes Nationales UFOLEP EXCELLENCE FÉMININE ET EXCELLENCE MASCULINE :
Coupe Jean Claude CASTELAIN et Coupe Gaston DUBURCQ**

Ouvertes à toutes les équipes qui n'ont pas accès à la coupe Honneur et **par obligation** aux demi-finalistes des coupes honneur et excellence, féminine et masculine, de la saison précédente.

Ouvertes :

- aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club ; Ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une (d')autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :
 - Le(s) joueur(s) en question participent avec leur association aux compétitions départementales ou régionales UFOLEP la saison en cours (minimum la moitié des matchs).
 - Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national.
 - Les joueurs doivent être désignés sur la feuille d'inscription en début de saison.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

- Phase qualificative : de novembre à janvier.
Poules composées par la CNS (pouvant être nationales)
- Phase éliminatoire : à partir de Janvier.
A l'issue des qualifications des phases éliminatoires seront proposées par la CNS VB.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
2 équipes qualifiées (minimum par coupe) selon le nombre d'équipes engagées.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès des responsables de zone, après approbation de la délégation départementale.

La Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

Consolantes nationales UFOLEP Féminine et Masculine

La consolante des compétitions nationales est ouverte automatiquement, elle regroupe les équipes (des zones Sud et Centre) non qualifiées des 2 compétitions éliminées à la phase éliminatoire des compétitions précédentes.

I - DÉROULEMENT : 2 PHASES

- Phase éliminatoire à partir de Janvier.
A l'issue des qualifications, des phases éliminatoires seront proposées par la CNS VB.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
2 équipes qualifiées (masculines et féminines).

II - ENGAGEMENTS :

Ils sont automatiques et la Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

Participation des clubs aux frais de déplacement

Lors des rencontres qualificatives et éliminatoires, afin de ne pas faire porter l'ensemble des frais à l'équipe visiteuse, le club recevant paiera une indemnité au club se déplaçant, aux conditions suivantes :

- montant de l'indemnité = distance entre villes x nombre de participants x 0,050 €
- avec :
 - distance entre villes = celle fournie par le site <http://www.viamichelin.fr/> pour l'itinéraire le plus rapide, sans indication de nom de rue,
 - nombre de participants = nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match, plus un coach, si présent et inscrit,
- le chèque sera remis sur place au capitaine de l'équipe visiteuse.

Dans le cas d'une rencontre à plus de deux équipes (triangulaires, etc.), la CNSVB fournira les règles de calcul des indemnités.

Aucune indemnité n'est versée aux équipes participant aux phases finales.

CULTURE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Culture sportive

Pour toujours plus de culture sportive...



[Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #91 du 16 septembre 2016](#)

[Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #93 du 30 septembre 2016](#)



[Cont@ct](#) n°3 du 1^{er} octobre 2016